

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMITE SYNDICAL
SYNDICAT MIXTE D'ÉTUDE DU CONTRAT DE RIVIERE DES USSES

Séance du mercredi 10 mars 2010

Délibération N°2010-03-01

Nombre de Délégués :

En Exercice : 22
Délégués présents : 12
Suppléants : 1
Pouvoirs : 2
Excusés : 6
Absents : 4
.....
Votes exprimés : 14

L'an deux mil dix, le dix mars à dix-neuf heures, le Comité Syndical du S.M.E.C.R.U., dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal de Frangy, sous la présidence de **Monsieur ALAIN POYRAULT**.

DELEGUES PRESENTS :

- **Délégués titulaires** : Monsieur Alain POYRAULT, Monsieur Jean-Louis VIDAL, Madame Isabelle GRANDMOTTET, Monsieur Jean-Marc BOUCHET, Monsieur Christian BOVET, Monsieur Mickaël GOUTAZ, Monsieur Bernard JOUVENOZ, Monsieur Pierre MERMIER, Monsieur Bruno PENASA, Monsieur Jean-Yves PICHOLLET, Monsieur Paul RANNARD Madame Christine VIONNET
- **Délégués suppléants** : Monsieur Jean Pierre MOUFLIER (pouvoir de Monsieur Gilles PECCI),

DELEGUE(S) EXCUSE(S) :

- **Délégués titulaires** : Monsieur Christian BUNZ, Monsieur Gilles PILLOUX (pouvoir à Monsieur Alain POYRAULT), Monsieur Xavier BRAND, Monsieur Gilles PECCI (pouvoir à Monsieur Jean Pierre MOUFLIER), Monsieur Louis REY, Monsieur Christian RIBIOLLET

DELEGUE(S) ABSENT(S) : Monsieur Alain CHAMOSSET, Monsieur Yves GUILLOTTE, Monsieur Alain HEYRAUD, Madame Malika MORPAIN

Madame Isabelle GRANDMOTTET est désignée par le Comité Syndical en qualité de Secrétaire de séance.

OBJET : ELECTION DU NOUVEAU 3EME VICE-PRESIDENT DU SMECRU

Délibération modifiant la délibération n°3 en date du 5 novembre 2008 portant sur l'élection des Vice-présidents du SMECRU

VU, l'arrêté préfectoral n°2007-3744 du 27 décembre 2007 portant sur la création du SMECRU
VU, la délibération n°3 en date du 5 novembre 2008 portant sur l'élection des Vice-présidents du SMECRU,

CONSIDERANT la démission de ses fonctions de Maire de Seyssel et de délégué au sein de la CCPS de Monsieur SIDRAC, occasionnant son départ en tant que délégué de la CCPS au SMECRU

CONSIDERANT la nécessité de procéder à l'élection d'un nouveau vice-président,

CONSIDERANT la candidature unique de Monsieur Gilles PILLOUX pour la fonction de 3^{ème} Vice-Président du SMECRU.

Le dépouillement des votes a donné les résultats suivants :

- Nombre de délégués syndicaux avec voix délibératives présents : 12
- Nombre de pouvoirs : 2
- Nombre de suffrages exprimés : 14
- Nombre de bulletins nuls ou blancs : 0

R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E
D E P A R T E M E N T H A U T E - S A V O I E

Monsieur Gilles PILLOUX ayant obtenu 14 voix et donc la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu Troisième Vice-président du SMECRU.

Délibération certifiée exécutoire
compte tenu de sa réception en
Sous-Préfecture de St. Julien en
Genevois
le _____
Et de sa publication le _____

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Alain POYRAULT